

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 10 février 2026 du mardi 10 février
2026 19:00

En exercice : 15

Présents : 13

Excusés : 0

Absents : 2

Date de la convocation :
02/02/2026

Président de séance :
Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :
Marie-Noëlle MENAT

Rapporteur : Philippe
BUSSEON

N° interne de l'acte : 2-
10/02/2026
N° de feuillet :

mardi 10 février 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle de la Mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSEON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Sandrine BORDE, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Nadia HADJI, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Grégory BIDE, Serge DEBOURGES

Délibération 2 - Demande de subvention à l'Etat

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de faire une demande de subvention à l'Etat dans le cadre DETR pour la réfection totale de la toiture de la mairie

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Nature des investissements : Réfection totale de la toiture de la mairie : 112 133,82 € HT, Approuve le plan de financement de ces travaux dans les conditions suivantes

- Conseil Départemental : 33 640 € (30%)
- Etat (DETR) : 39 246 € (35 %)
- Autofinancement de la commune : 39 247 € (35 %)

Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier

Commentaires :

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix Marie-Noëlle MENAT, Angélique DUBOCAGE, Véronique LARONDE , Philippe BUSSERON, Olivier HORNBERGER, Laurent MARION, Michel POUYET, Christophe LACOMBE, Nathalie MAY, Bruno LAMOUCHE, Sandrine BORDE, Nadia HADJI, Joffrey MASSON

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

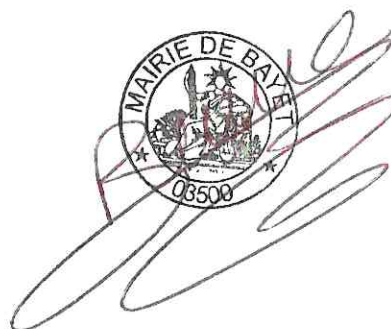
N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

Le Secrétaire de séance,
Marie-Noëlle MENAT



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire



Certifié exécutoire : 11 février 2026
Transmis au contrôle de légalité le : 11 février 2026
Publié le : 11 février 2026